CAHIER DES CHARGES
ORGANISATION DES PLATEAUX ET TOURNOIS FAIRPLAYZIR
2023/2024

Le présent cahier des charges a été adopté par le Comité directeur du 25 août 2023, sur proposition de la Commission Sportive Jeunes (CSJ).

Il est accompagné, pour les plateaux FairPlayZir uniquement, d'une annexe technique, adoptée par la CSJ et amenée à évoluer chaque année après obtention du bilan des Ligues et des zones et à l'occasion de la réunion annuelle de la CSJ relative à l'harmonisation du développement territorial.

Rappel : Le dispositif FairPlayZir doit être scindé en Plateaux à l'attention des moins de 6 ans (U6) et Tournois à l'attention des moins de 7 ans (U7), dès l'instant où les volumes par années d'âge permettent cette scission tout en conservant une cohérence géographique, afin de favoriser la diversité de pratique.

Partie 1 : Les Plateaux FairPlayZir

La programmation et le bilan des Plateaux FairPlayZir relèvent de la responsabilité des Ligues Régionales. La coordination des calendriers est du ressort des Ligues Régionales en lien avec la Zone, le CTN et le ou les CTL du territoire.

L'organisation de ces animations relève de la compétence des clubs.

1. Objectif

Le but de ces journées est de fédérer l'ensemble des acteurs du hockey sur glace (joueurs, entraîneurs, dirigeants, officiels, parents) au travers d'une organisation structurante sous la coordination de l'équipe technique régionale.

Ces journées se veulent formatrices pour les jeunes dirigeants et entraîneurs participants.

2. Coordination

Pour chacun des Plateaux, un responsable du club organisateur a la charge de veiller au respect du format du plateau.

- La Ligue Régionale a la responsabilité de la coordination des Plateaux FairPlayZir ;
- Elle coordonne le calendrier de l'ensemble des Plateaux, en lien avec la Zone, le CTN et le ou les CTL du territoire ;
- Pour chacun des Plateaux, la Ligue est en contact avec le club organisateur et veille au respect du cahier des charges ;
- La Ligue régionale envoie les invitations et le planning validé aux clubs participants.

Le responsable du club organisateur doit, en amont du Plateau :

- Faire valider le format par le référent développement de la Ligue Régionale dans laquelle se déroule le plateau ;
- Recueillir les participations et les roosters (joueurs) extraits du logiciel hockeynet.

Et, à l'issue du Plateau :

- Transmettre la fiche bilan du Plateau FairPlayZir au référent développement de sa Ligue Régionale au plus tard le mercredi suivant le Plateau. Une fois le dernier Plateau réalisé, le référent développement de la Ligue Régionale devra faire un bilan annuel de ces Plateaux à sa Zone d'appartenance.

3. Licences

Sont autorisés à participer aux Plateaux :

- Tous les U7 – U6 – U5 soit pour 2023/2024 les enfants nés en 2017, 2018 et 2019 ;
- Tous les U8 – U9 en première année de licence suivant les recommandations des entraîneurs, soit pour 2023/2024 les enfants nés en 2015 ou 2016 ;
- Les dirigeants d'équipe détenteurs d'une licence FFHG ;
- Les entraîneurs détenteurs d'une licence FFHG diplômés ou en cours de formation fédérale (module A).

Recommandation : ne donner accès aux Plateaux aux U5 (nés en 2019) qu'à partir de janvier.

4. Equipement
L'équipement minimum obligatoire est un casque avec grille, un protège cou, des gants, des coudières, des jambières, une coquille, une crosse de taille junior et des patins.

5. Organisation
L'organisation des Plateaux FairPlayZir est détaillée dans l'annexe technique adoptée par la CSJ.

Partie 2 : Les Tournois FairPlayZir

La mise en place les Tournois FairPlayZir répond à une volonté d'évolution progressive des formats de pratique des moins de 6 au moins de 9 ans au travers d'une organisation structurante sous la coordination et l'animation du Conseiller Technique National et du ou des Conseiller(s) Technique(s) de Ligue.

PRINCIPES GENERAUX

1. Esprit
- **Aucun score, aucun classement, aucun but** ne devront être annoncés au cours des Tournois.
- **Pas de feuille de match à produire mais une fiche bilan**.

2. Coordination
Pour chacun des Tournois, un responsable du club organisateur a la charge de veiller au respect du format du Tournoi.
- La Ligue Régionale a la responsabilité de la coordination des Tournois FairPlayZir ;
- Elle coordonne le calendrier de l'ensemble des Tournois, en lien avec la Zone, le CTN et le ou les CTL du territoire ;
- Pour chacun des Tournois, la Ligue est en contact avec le club organisateur et veille au respect du cahier des charges ;
- La Ligue régionale envoie les invitations et le planning validé aux clubs participants.

Le responsable du club organisateur doit, en amont du Tournoi :
- Faire valider le format par le référent développement de la Ligue Régionale dans laquelle se déroule le plateau ;
- Recueillir les participations et les roosters (joueurs) extraits du logiciel hockeynet.

Et, à l'issue du plateau :
- Transmettre la fiche bilan du Tournoi FairPlayZir au référent développement de sa Ligue Régionale au plus tard le mercredi suivant le Tournoi. Une fois le dernier Tournoi réalisé, le référent développement de la Ligue Régionale devra faire un bilan annuel de ces Tournois à sa Zone d'appartenance.

Le club organisateur doit garantir :
- Une disponibilité minimum de 120' à 140' de glace ;
- Un accès à un maximum de vestiaires sachant qu'un Tournoi peut rassembler jusqu'à 60 enfants ;
- L'accès à un espace convivialité suffisamment grand pour environ 120 personnes au maximum ;
- La mise à disposition de : 1 coordinateur, 6 entraîneurs en plus pour parfaire l'encadrement des enfants organisés en 6 équipes, 6 arbitres de catégorie U11 minimum, 2 personnes pour gérer la table de marque, 1 personne chargée de prendre des photos, 2 à 3 personnes chargées du moment de convivialité, **soit 18 à 19 personnes au total.**

3. Composition des équipes
Pour la saison 2023/2024, ces Tournois sont réservés exclusivement aux joueurs et joueuses né(e)s en 2017.

Chaque Tournoi peut rassembler entre 36 et 54 joueurs répartis en 6 équipes de 6 à 9 joueurs : tous les clubs sont mélangés.

Les clubs pourront se voir affecter par le CTN ou le CTL un volume de joueurs pour chaque Tournoi au prorata de leur nombre de licenciés dans ces années d'âge.

4. Équipement
Tous les enfants doivent avoir un équipement complet adapté à leur taille. Ils doivent notamment utiliser des crosses de taille junior.

Aucun joueur ne peut se présenter avec un équipement de gardiens de but.

5. Organisation

a. Aire de jeu, aménagements

1/3 de piste sur aire de jeu de taille égale ou supérieur à 56x26 : jeu en largeur sur 3 espaces (Glaces A, B et C).

Les Ligues en lien avec le CTN et le ou les CTL du territoire doivent accompagner la mise en place de ces Tournois sur des aires de jeu inférieures à 56x26.

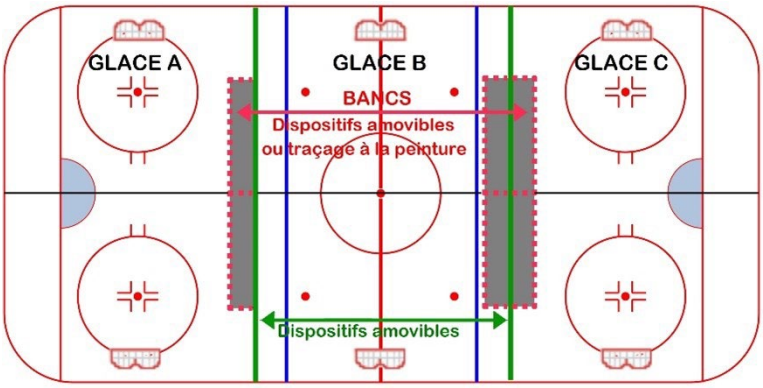

- Les dispositifs amovibles doivent être disposés à 1,5 mètre des lignes bleues actuelles « à l'intérieur de la zone offensive » : les glaces doivent être séparées au minimum par un équipement léger.
- Les bancs peuvent aussi faire l'objet de séparations mobiles légères ou au minimum être matérialisés par de la peinture.
- Le jeu se déroule à 3 contre 3 sans gardien de but. Des mini cages servent de cibles.
- Pour faciliter la mise en place il est recommandé de tracer un point central et une ligne médiane dans l'axe normal de la piste avec une bombe de peinture.
- Doivent être utilisés des palets dits « palets bleus » (palets de couleur bleu de taille normale mais plus légers).

b. Mise au jeu et durée de jeu

Seule une mise au jeu est effectuée au début de chaque confrontation.

Chaque présence sur la glace est de 90 secondes sans arrêt de chronomètre. Au signal sonore, les 3 joueurs doivent changer.

Lors des changements, le palet est laissé libre.

Pour tout type d'arrêt de jeu, l'arbitre siffle, s'empare du palet et le jette dans un espace libre en faisant reculer les joueurs.

c. Hors-jeu et dégagement interdit

Il n'y a pas de hors-jeu ni de dégagement interdit.

d. Infractions aux règles, pénalités.

Quand un enfant commet une faute, l'arbitre peut siffler pour arrêter le jeu. Il n'y pas de pénalité. Un palet est remis en jeu dans un espace libre.

L'encadrement doit expliquer aux enfants les raisons de l'arrêt de jeu de l'arbitre dès son retour sur le banc.

e. Contacts non autorisés

Aucune mise en échec intentionnelle n'est autorisée.

f. Programmation du tournoi

La durée de référence d'un tournoi : entre 120' et 140' mise en place et rangement compris en fonction du nombre d'enfants par équipes. Elle est déterminée par le ou les CTN et CTL référent en concertation avec le Coordinateur du club organisateur.

PLANNING TYPE	
Horaires	**Activités**
H	Accueil des joueurs et des parents … ⇨ Présentation des licences ⇨ Dépose petit déjeuner et buffet. ⇨ Orientation des parents et joueurs (vestiaires sportifs et espace convivialité)
H +45’	Convivialité avec parents et joueurs … ⇨ Poursuite de l’accueil autour d’un petit déjeuner ⇨ Projection Vidéo
H +90’	Préparation du matériel pédagogique nécessaire …
	Habillage des joueurs …
H +105’	Présentation de l’organisation aux joueurs …
H +120’	Photos par équipe
H +240’	Tournois … ⇨ 3 tiers match
H +285’	Convivialité avec parents et joueurs … ⇨ Mise en commun d’un buffet ⇨ Projection vidéo

PROGRAMMATION GLACE			
	GLACE A	**GLACE B**	**GLACE C**
15 à 20’	**MISE EN PLACE**		
12’ à 18’	Noir / Bleu	Blanc / Orange	Gris / Rouge
5’	Rotation et Hydratation		
12’ à 18’	Noir / Orange	Bleu / Gris	Blanc / Rouge
5’	Rotation et Hydratation		
12’ à 18’	Noir / Gris	Bleu / Blanc	Orange / Rouge
5	Rotation et Hydratation		
12’ à 18’	Noir / Blanc	Bleu / Rouge	Orange / Gris
5’	Rotation et Hydratation		
12’ à 18’	Noir / Rouge	Bleu / Orange	Blanc / Gris
15’ à 20’	**RANGEMENT**		